



Ambassade de France en Arabie saoudite
Service économique de Riyad

Riyad, le 18 décembre 2019
Affaire suivie par : Sarah Lagdaa

Création de l'Autorité de Contrôle et de Lutte contre la Corruption par décret royal le 12 décembre 2019

Jeudi 12 décembre 2019, une nouvelle étape a été franchie dans la lutte contre la corruption en Arabie saoudite avec la création de **l'Autorité de Contrôle et de Lutte contre la Corruption**.

Le **Roi Salman a ratifié par trois décrets royaux¹** la restructuration de cette organisation. Jusqu'alors, la **Nazaha** ou Commission nationale de Lutte contre la Corruption, créée en mars 2011 avait pour mission de lutter contre la corruption dans le Royaume, avec des mesures réglementaires pour promouvoir la transparence et l'intégrité de l'administration publique.

Par décret royal du 12 décembre 2019, **la Nazaha absorbe le Mabahith et l'Autorité de Contrôle et d'Investigation**, et prend le nom de l'Autorité de Contrôle et de Lutte contre la Corruption

Le Mabahith, auparavant affilié au ministère de l'Intérieur, puis séparé et affilié à la sécurité du Roi et de l'Etat, est en charge de la sécurité intérieure et du contre-espionnage. Quant à l'Autorité de Contrôle et d'Investigation, elle assurait jusqu'alors le volet judiciaire des poursuites et des enquêtes sur les affaires de corruption administratives et financières.

En combinant les juridictions de ces trois entités, **la Nazaha prend les pleins pouvoirs judiciaires et réglementaires de la lutte contre la corruption**.

Le décret royal démet le Dr. Abdul Rahman Al Hussain de ses fonctions en tant que président du Mabahith et assigne la présidence de la nouvelle organisation à Mazen Al-Khamous, jusqu'alors président de la Nazaha.

Laurent Estrade

¹ <https://nazaha.gov.sa/en-us/MediaCenter/news/Pages/news1248.aspx>
<https://nazaha.gov.sa/en-us/MediaCenter/news/Pages/default.aspx>